

## COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la 1<sup>re</sup> réunion de l'année 2021 du **comité exécutif** du Cégep de Rimouski, tenue le **mardi 19 janvier 2021, à 16 h**, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur François Dornier.

---

### PRÉSENCES

M. François Dornier (président)  
M. Robin Lavoie  
Mme Laura Lebel  
Mme Jocelynn Meadows

### ABSENCE

M. Raymond Lacroix (motivé)

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Johanne Francoeur (secrétaire d'assemblée)  
Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles  
Monsieur Maxime Lefebvre, Analyste et conseiller en sécurité de l'information à la Fédération des Cégeps  
Messieurs Mario Côté, coordonnateur et Jean-Bernard Tremblay, analyste, tous deux du Service des technologies de l'information du Cégep de Rimouski

#### 21-01.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

---

Constatant le quorum, le président, François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

#### 21-01.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Le président fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

#### 21-01.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 15<sup>E</sup> RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF (ComExec 20-15) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

---

Le président fait la revue du procès-verbal de la 15<sup>e</sup> rencontre du 8 décembre 2020 en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

#### 21-01.04 PROGRAMME BOUCLIER : INFORMATION

---

Le président invite messieurs Mario Côté, coordonnateur du Service des technologies de l'information du Cégep et monsieur Maxime Lefebvre, analyste et conseiller en sécurité de l'information à la Fédération des Cégeps, à présenter le sujet. Monsieur Lefebvre informe les membres que la Fédération des Cégeps a pris l'initiative de mettre sur pied le *Centre opérationnel de cyberdéfense* afin d'aider les cégeps à se protéger des cyberattaques qui sont de plus en plus fréquentes et préjudiciables. Il précise que le *Programme Bouclier* est une offre de service mutualisée destinée à permettre aux cégeps de prémunir contre ces attaques. Il poursuit avec la présentation d'un document PowerPoint résumant les grandes lignes de ce programme et répond aux commentaires des membres de l'exécutif.

#### 21-01.05 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AVEC LE RÉSEAU D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC (RISQ) : ADOPTION

---

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, informe les membres que la convention signée il y a 20 ans entre les universités, les cégeps et le RISQ, qui a permis le développement d'un réseau de télécommunication dédié, novateur et performant, arrive à son terme en janvier 2021.

Il y a plus d'un an, le processus de renouvellement a été amorcé avec les représentants des universités, les représentants des cégeps, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et la Fédération des cégeps. Les discussions et la collaboration témoignée lors de cette démarche ont permis de dégager un consensus à l'égard du texte de renouvellement de l'adhésion et de l'engagement des membres et du RISQ les uns envers les autres. Une mise à jour des règlements administratifs a également été confirmée lors d'une assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres le lundi 23 novembre dernier.

La nouvelle convention d'une période de 15 ans, avec option de renouvellement pour cinq (5) années additionnelles, entre en vigueur à compter du 22 janvier 2021.

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation du Québec, le RISQ ainsi que les cégeps ont signé en janvier 2001 une convention semblable à la Convention Cégep en vertu de laquelle d'une part, le Ministre a versé une subvention d'investissement afin de permettre aux cégeps de se doter et soutenir le déploiement, par le RISQ, d'un réseau de télécommunication à large bande passante notamment à l'usage des cégeps, et d'autre part, chacun des cégeps s'est engagé à être membre du RISQ pendant 20 ans, à requérir exclusivement de celui-ci les services de réseau de télécommunication par large bande passante et à contribuer financièrement à la réalisation des objectifs du RISQ;

CONSIDÉRANT que la mission du RISQ est stipulée sous la rubrique déclaration d'intention de ses Statuts de prorogation, lesquels ont reçu l'aval du Ministre;

CONSIDÉRANT que la Convention Cégep vient à échéance le ou vers le 25 janvier 2021;

CONSIDÉRANT que les universités et les cégeps désirent demeurer membres du RISQ et acceptent les conditions de leur adhésion au RISQ;

CONSIDÉRANT que le RISQ est une filiale créée par et au bénéfice des universités et des cégeps;

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de :

- a) Adhérer à la convention d'adhésion entre le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), les universités et les collègues;
- b) Autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, à signer ladite convention.

#### **21-01.06     PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE GEORGES-BEAULIEU À DES FINS DE CENTRE D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE EN PÉRIODE D'APPLICATION DES MESURES D'URGENCE : ADOPTION**

---

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, explique que la trésorière générale de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, madame Rachel Fournier R.S.R., a acheminé au Cégep de Rimouski une demande à l'effet d'accueillir à la salle Georges-Beaulieu du Cégep les personnes résidentes dans leur édifice situé au 300, Allée du Rosaire, Rimouski, en cas d'application du plan de mesures d'urgence.

CONSIDÉRANT que la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire doit établir une entente afin d'héberger pour une période inférieure à une journée les religieuses ainsi que les personnes les accompagnant dans le cadre des mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT que le Cégep possède les espaces nécessaires pour accueillir temporairement les personnes visées et assurer leur sécurité;

CONSIDÉRANT que le Cégep se situe à proximité de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire;

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de :

Approuver le protocole d'entente entre la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et le Cégep de Rimouski en regard de l'utilisation de la salle Georges-Beaulieu en période d'application des mesures d'urgence;

Autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, et la directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles, madame Marie-Josée Proulx, à signer ledit protocole.

#### **21-01.07     RÉSIDENCES DU CÉGEP / NOMINATION POUR LA CORPORATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC : ADOPTION**

---

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, explique qu'à la suite de l'information reçue par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) les avisant d'un changement de représentant au dossier, le Cégep de Rimouski doit nommer un nouveau représentant et remplir le formulaire Délégation d'autorité visant à désigner ce dernier.

CONSIDÉRANT la nomination d'un nouveau coordonnateur aux Résidences, monsieur Maxime Ross;

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ);

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer monsieur Maxime Ross, coordonnateur des Résidences du Cégep, pour représenter le Cégep de Rimouski auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) afin d'échanger sur tout sujet relatif aux Résidences du Cégep, établissement d'hébergement touristique et de signer le formulaire de délégation d'autorité qui désigne monsieur Ross à titre de représentant du Collège.

## 21-01.08 TARIFICATION DES CHAMBRES, DU STATIONNEMENT ET DU SERVICE D'HÔTELLERIE DES RÉSIDENCES DU CÉGEP DE RIMOUSKI : ADOPTION

Madame Jocelynn Meadows, directrice des Études, mentionne que les Résidences du Cégep de Rimouski révisent chaque année la tarification des chambres en location aux étudiantes et aux étudiants du Collège, la tarification pour les vignettes de stationnement ainsi que la tarification pour le service d'hôtellerie pour un court séjour. Après une analyse des prix de location de la concurrence, du taux d'occupation actuel et du coût des services Internet, le Collège recommande l'augmentation de l'ensemble des tarifs des résidences pour l'année 2021-2022 selon la dernière valeur de l'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen, soit 1,9 %.

CONSIDÉRANT le prix offert par la concurrence;

CONSIDÉRANT la capacité de payer des étudiantes et étudiants;

CONSIDÉRANT le taux d'occupation à 77 % des tours rénovées et à 43 % des tours non rénovées (60 % de moyenne);

CONSIDÉRANT la charge mensuelle du contrat du fournisseur Internet (contrat jusqu'en 2023);

Il est PROPOSÉ par madame Laura Lebel, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

### a) Location étudiante

Augmenter les prix (taxes incluses) pour l'année 2021-2022 (selon l'IPC annuel moyen) :

	Tours non rénovées (tarif mensuel)		Tours rénovées (tarif mensuel)	
	Tarifs 2020-2021	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2021	Tarifs 2021-2022
Chambre simple	270 \$	275 \$	281 \$	287 \$
Chambre double	327 \$	334 \$	342 \$	349 \$
Chambre communicante	347 \$	354 \$	357 \$	364 \$
Chambre double (2 pers.)	373 \$	380 \$	388 \$	396 \$
Chambre communicante (2 pers.)	439 \$	448 \$	470 \$	479 \$

### b) Vignette de stationnement

Augmenter les prix (taxes incluses) pour l'année 2021-2022 (selon l'IPC annuel moyen) :

Vignette annuelle		Vignette de session	
Tarifs 2020-2021	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2020-2021	Tarifs 2021-2022
112\$	114\$	66\$	67\$

### c) Service d'hôtellerie

Augmenter les prix (taxes incluses) pour l'année 2021-2022 (selon l'IPC annuel moyen) :

Personne étudiante	Année 2020-2021		Année 2021-2022	
	Jour	Semaine	Jour	Semaine
Chambre avec literie				
Simple	41\$	194\$	42\$	198\$
Double ou communicante	51\$	245\$	52\$	250\$

Personne non étudiante	Année 2020-2021		Année 2021-2022	
	Jour	Semaine	Jour	Semaine
Chambre avec literie				
Simple	56\$	255\$	57\$	260\$
Double ou communicante	61\$	296\$	62\$	302\$
Personne étudiante et non étudiante	Année 2020-2021		Année 2021-2022	
	Jour	Semaine	Jour	Semaine
Chambres avec literie et appareils (Téléviseur 14po, micro-ondes et réfrigérateur)				
Simple	66\$	281\$	67\$	287\$
Double ou communicante	76\$	332\$	78\$	339\$

#### 21-01.09 AFFAIRES DIVERSES

---

Aucun sujet n'est ajouté à cette rubrique.

#### 21-01.10 LEVÉE DE LA RENCONTRE

---

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 16 h 39

---

Le président (M. François Dornier)

---

La secrétaire (Mme Johanne Francoeur)